



# Compte-rendu du Conseil Communautaire du 10 juin 2025

---

**Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers**

82, rue des Martyrs de la Résistance et de la Déportation 33540 Sauveterre-de-Guyenne

[www.ruralesentredeuxmers.fr](http://www.ruralesentredeuxmers.fr) \ s.canu@ruralesentredeuxmers.fr \ 05 56 71 81 76

Le Quorum n'étant pas atteint, le Conseil Communautaire est reporté au mardi 17 juin 2025. Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture de Gironde est intervenue en début de réunion et des informations diverses ont été données en suivant.

## Intervention de la Chambre d'Agriculture de Gironde

- ✓ Présentation des territoires au travers de l'organisation de marchés de producteurs de pays.
- ✓ Présentation du service traiteur fermier.
- ✓ Offres de produits locaux destinés à la restauration collective, notamment en milieu scolaire.

Valérie GONTHIER, Chargée de mission agritourisme et circuits-courts, évoque la structure « circuits courts » et présente les prestations mises à disposition par la Chambre d'Agriculture de Gironde :

- Les marchés de producteurs de pays organisés sur le département. La personne référente est Valérie GONTHIER, 06 83 60 60 41 - Marché festif "Marchés de producteurs de Pays ».

- Les prestations traiteurs sur mesure proposées par une quarantaine d'agriculteurs pour toutes manifestations ou réceptions (de 30 à 300 personnes). Ces derniers ont été formés par un chef cuisinier et les produits proposés sont locaux et de saison. Un site internet est également dédié.

Amélie FRIAS, 06 16 36 81 50 - Service traiteur fermier « La Bouchée Fermière », est l'interlocutrice unique pour une organisation rapide.

Il est possible de lui demander les tarifs afin d'évaluer le coût.

- La restauration scolaire. Les dossiers sont traités et gérés par la Chambre d'Agriculture avec mise en relation avec les services de restauration collective des communes. Vous pouvez contacter Sophie THIBON au 07 88 41 62 90 - Restauration collective "aux Prés des Cuisiniers".

## Informations transmises

- ✓ SACPA (Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales) :

Monsieur le Président rappelle que 42 communes adhèrent à la SACPA. Ces dernières ont reçu dernièrement un courrier indiquant la fin de la convention au 30 juin 2025 et une augmentation du tarif. Il indique en avoir échangé avec la responsable. Cette dernière a proposé que la CdC soit coordinatrice (élu en charge du dossier) et qu'une convention entre les communes et la CdC soit établie sur des engagements à 4 ans. Chaque commune signera un contrat où sera précisé le coût par habitant qui s'élève à 0.91 € HT.

Il a demandé à ce que les 18 dossiers en cours soient stoppés afin de bloquer les paiements. Une délibération sera donc prévue à l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 15 juillet.

✓ Tentatives d'escroquerie :

Monsieur le Président fait part de tentatives d'escroquerie à la communauté des communes sur des factures d'un montant total de 104 110 € où le RIB avait été changé. Les agents du service finances ont pu les déjouer.

Sandrine DORPE précise que les entreprises qui travaillent avec la CdC transmettent leurs factures par mail et que la messagerie de l'agent a été piratée. Les agents de la CdC ont été prévenus et ont reçu un mail mentionnant l'obligation de déposer les factures des entreprises sur Chorus. Un lien a également été donné afin de faciliter les démarches.

Monsieur le Président souligne la nécessité d'être vigilant.

✓ CAP 33 :

Monsieur le Président informe du lancement officiel du Cap 33 en Sud Gironde au Parc des Vergers à Langon le vendredi 4 juillet à 15 h 30.

✓ Semaine de Lutte contre l'isolement pour les seniors :

Madame Christiane DULONG fait un retour sur les actions menées :

- Forum sur le marché de Sauveterre-de-Guyenne qui a bien fonctionné.
- Moment intergénérationnel au PRJ de Targon qui a eu un vif succès.
- Présence de l'ASEPT avec l'organisation d'un loto spectacle à Blasimon.

Elle remercie toutes les communes qui ont participé.